

LE COLLÈGE

Le collège marque l'entrée des élèves dans l'enseignement secondaire. Il est organisé en quatre niveaux de la 6e à la 3e et structuré en cycles pédagogiques.

À compter de la rentrée scolaire 2024, une nouvelle organisation du temps scolaire est mise en place pour les classes de 6e et de 5e.

Afin de permettre aux équipes éducatives de faire davantage progresser tous les élèves, les enseignements de mathématiques et de français sont organisés en groupes sur la totalité de l'horaire hebdomadaire.



LE COLLÈGE

Sixième : dernière année du cycle 3, cycle de consolidation

La classe de 6e doit permettre aux élèves de s'adapter à l'organisation et au cadre de vie du collège, ainsi que d'assurer la continuité des apprentissages entrepris dans les deux premières années du cycle dans les classes de CM1 et de CM2.

Une attention particulière est portée à l'accueil des élèves et à leur adaptation à l'enseignement secondaire.

Cinquième, quatrième et troisième : le cycle 4, cycle des approfondissements

L'objectif est de permettre aux élèves de développer des compétences dans les différentes disciplines et dans les parcours transversaux.

Une attention particulière est portée à l'élaboration du projet d'orientation des élèves que viennent nourrir le stage en entreprise et la certification des compétences numériques.

Le parcours éducatif de santé, le parcours d'éducation artistique et culturelle et le parcours citoyen offrent aux élèves, adolescents qui vivent un nouveau rapport à eux-mêmes et aux autres, un cadre permettant de construire dans un climat de confiance des compétences indispensables devant l'abondance des nouveaux savoirs et des nouvelles technologies, notamment numériques. Ils devront pouvoir aborder des situations interdisciplinaires avec une pensée personnelle et créative tout en respectant les normes qui s'inscrivent dans une culture commune.

À la fin de l'année de 3e, les élèves présentent le diplôme national du brevet et ils peuvent s'orienter vers :

- au lycée Français Dominique Savio : une classe de 2de générale et technologique
- en France : une classe de seconde professionnelle ou 1ère année de CAP

	Fin du cycle 3 - 6ème	5ème - 4ème - 3ème
Éducation physique	4 h	3 h
Arts plastiques	1h	1h
Éducation musicale	1h	1H
Français	4.5h	4.5 h - 4.5 h- 4h
Histoire Géographie EMC	3h+ 0.5h	3.5 h - 3.5 h- 4h
Anglais + Espagnol	4h+ 2h	3h + 2.5h
Mathématiques	4.5h	3.5 h
S.V.T	1.5h	1.5h
Sciences Physiques	1.5h	1.5h
Technologie	-	2H
Accompagnement	2h	2h - 2h - 2h
Enseignements Facultatifs		
Chant choral	2H	2H
Langue, littérature et culture étrangère (LLCE): Anglais	-	2H
Langue et cultures de l'antiquité : Latin	-	3H



Sur les quatre niveaux du Collège, l'évaluation des compétences est mise en œuvre.

Les notes disparaissent jusqu'en 3ème (année de l'examen du DNB) ou une hybridation de l'évaluation fait co-exister notes et compétences.

Un accompagnement est organisé pour tous les élèves des classes de 6ème à la classe de 3ème Le chef d'établissement fixe l'organisation et le volume horaire de ce dispositif après avis du Conseil Pédagogique.

LA CLASSE DE SECONDE

Source : Une nouvelle Seconde



Une nouvelle Seconde

La classe de seconde est l'année qui conduit les élèves au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique menant au baccalauréat général ou technologique. Elle est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de seconde comprennent des enseignements communs dispensés à tous les élèves et des enseignements optionnels.

Comme pour tous les niveaux d'enseignement du lycée, ces horaires prévoient des enseignements communs dont un enseignement de sciences numériques et technologie et un de sciences économiques et sociales. Ces deux disciplines sont pour la première fois enseignées à l'ensemble des élèves de 2^{de}. Des enseignements optionnels seront par ailleurs proposés aux élèves de l'enseignement général et technologique.

Les programmes d'enseignement ont été revus dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur.

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé, dont une aide à l'orientation, selon leurs besoins.

L'accompagnement personnalisé en classe de seconde qui contribue à la construction de leur autonomie intellectuelle, est destiné à améliorer les compétences scolaires de l'élève dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques, mais également à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves. Une évaluation des compétences de chaque élève dans chacun de ces domaines est organisée en début de classe de seconde.

C'est à la fois une classe de consolidation d'une culture commune à tous les élèves et une classe de détermination qui favorise des choix d'orientation éclairés en première.

Liste et horaires des enseignements

Enseignements communs + Horaires/élèves			
Français	4 h	Physique-chimie	3 h
Histoire-géographie	3 h	Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Langues vivante A et Langue vivante B (enveloppe globalisée) (a)	5h30	Éducation physique et sportive	2h
Sciences économiques et sociales	1h30	Enseignement moral et civique	18h annuelles
Mathématiques	4 h	Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé (b) Accompagnement aux choix de l'orientation (c) Heure de vie de classe			

Enseignements optionnels + Horaires/élèves	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin *	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec *	3 h
Langue vivante C (a) *	3 h
Enseignement optionnel + Horaires/élèves	
Management et gestion	1h30





LES OPTIONS EN CLASSE DE **SECONDE**

Option langue et cultures de l'Antiquité : Latin

Le programme de cet enseignement optionnel est fondé sur la confrontation entre monde ancien et monde moderne. En effet, il est soucieux de donner des repères intellectuels qui vont au-delà du contexte immédiat de leur environnement.

Le programme de langue et cultures de l'Antiquité au lycée vise à présenter la littérature et la culture antique, d'une part, médiévale, moderne et contemporaine, d'autre part, comme des horizons réciproques afin de permettre aux élèves d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde. Il s'agit de revisiter les modes de vie et de pensée des Anciens dans le but d'en percevoir autant la singularité que la proximité à la lumière de la modernité.

Aussi, ce programme, sans réduire aucunement la part cruciale de l'apprentissage de la langue qui demeure un enjeu fort, met-il l'accent sur les lectures suivies en latin, en édition bilingue, de manière à rendre possible une réelle confrontation des œuvres antiques avec nos textes modernes et contemporains.

Le programme est fondé sur une approche interdisciplinaire propre aux langues et cultures de l'Antiquité. L'enjeu n'est pas de former des anthropologues, mais de faire comprendre aux élèves comment des structures naturelles, sociales et psychologiques s'articulent pour former la complexité du réel. Il s'agit d'aider les élèves à acquérir les repères et connaissances historiques essentiels, à élaborer leur propre représentation du monde.

En Classe de seconde, c'est d'abord un questionnement sur l'Homme lui-même qui est proposé aux élèves : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain.

Par leur esprit et par leur objet, les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à la construction d'une conscience individuelle, humaniste et moderne.



Option Langues Vivantes Étrangères et Régionales (LVER): Chinois

La mondialisation des échanges, le renforcement de la diversité culturelle et linguistique des sociétés et le développement de la communication électronique rendent aujourd'hui plus fondamental encore le rôle des langues vivantes.

Pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

L'objectif essentiel au lycée est donc de développer sensiblement, dès la classe de seconde, les compétences linguistiques autant à l'oral qu'à l'écrit.

En effet, les langues vivantes étrangères et régionales contribuent à rendre l'élève actif et autonome ; elles le mettent en situation d'échanger, de convaincre et de débattre à l'oral, comme de décrire, de raconter, d'expliquer et d'argumenter à l'écrit. La classe est ainsi un espace dans lequel l'élève apprend à mobiliser des connaissances pour interagir avec les autres.

Tout aussi prioritairement, en même temps qu'il consolide ses compétences linguistiques et de communication, **l'élève approfondi au lycée sa connaissance des aires géographiques et culturelles des langues qu'il apprend, et s'ouvre à des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés.**

Dans cette perspective, la démarche pédagogique vise à mettre les élèves en activité dans des situations de communication propices aux échanges. Un cours de langue vivante est avant tout un cours où l'on communique le plus possible en langue étrangère ou régionale, c'est un temps et un espace où celle-ci se parle et s'entend.

En développant ainsi au lycée ses compétences linguistiques, culturelles et de communication, l'élève se prépare à l'enseignement supérieur et à un usage plus assuré et spontané des langues vivantes.

LES OPTIONS EN CLASSE DE SECONDE



LES OPTIONS EN CLASSE DE SECONDE

Option Management et Gestion

La capacité de porter un regard distancié sur les organisations humaines et les dynamiques qui traversent les entreprises, les associations ou encore les organisations publiques, constitue un important enjeu de citoyenneté.

En effet, il est essentiel que chaque élève puisse comprendre ce qui motive des individus à agir ensemble vers un même but et l'impérieuse nécessité qu'ils ont alors de s'organiser entre eux et d'organiser leur action.

La connaissance de la logique de fonctionnement des organisations fait partie de la culture civique. Elle est indispensable pour évoluer dans le monde contemporain et accéder au premier emploi.

C'est là tout l'apport des sciences de gestion et du management.

- Le programme de seconde couvre deux domaines :
 - Le management est la science qui étudie le gouvernement des organisations. Il consiste à orienter l'action collective en tenant compte de l'environnement (définition d'une stratégie, buts de l'organisation, dimension éthique, la prise de décision, etc..)
 - Les sciences de gestion qui étudient le fonctionnement des organisations. En analysant les ressources internes et l'environnement, elles apportent au management des connaissances sur les dimensions humaines et technologiques des organisations
 - Il traite de trois thèmes qui visent à rendre compte de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit qui la sous-tend :
 - S'engager et entreprendre, de l'intention à la création
 - Organiser et décider, des objectifs à la réalisation
 - Évaluer et évoluer, du pilotage aux développements numériques

L'accès aux études supérieures prend de plus en plus en compte les parcours individuels et la capacité de chaque élève à développer des projets. Une connaissance fondamentale des logiques organisationnelles est un atout décisif pour accéder au premier emploi.

Cet enseignement optionnel contribue également au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.

LE CYCLE TERMINAL

Le lycée Dominique Savio a construit sa carte de formation sous la forme de « parcours » proposant des dominantes.

- La notion de « dominante » propose une voie moyenne, en offrant des menus ouverts
- Une entrée qui identifie de façon simple et lisible une série de parcours possibles
- Une déclinaison des menus à partir d'un enseignement de spécialité puis sur des choix un peu contraints pour dessiner des parcours cohérents mais ouverts
- Une pluridisciplinarité qui garantit des passerelles.

Important : « L'offre de formation définie dans le cadre du projet de l'établissement portée à la connaissance des élèves et de leurs familles est contrainte et n'est pas susceptible de recours »

Cf. règlement intérieur





LES PARCOURS GÉNÉRAUX



	DOMINANTE		1ERE SPECIALITE ENTREE		2EME SPECIALITE PIVOT		3EME SPECIALITE COMPLEMENTAIRE	ETUDES SUPERIEURES ENVISAGEABLES
1ERE GENERALE	PARCOURS À DOMINANTE SCIENCES HUMAINES LITTERATURE ET LANGUES	un choix parmi	SES	un choix parmi	LLCE	un choix parmi	HGEOSP	DROIT SC. POLITIQUES SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES SC. HUMAINES LANGUES ART ET INDUSTRIES CULTURELLES
			HLP		HGEOSP		MATHS	
							HLP	
							SES	
							LLCE	
							MATHS	
	PARCOURS À DOMINANTE SCIENCES ET SCIENCES EXPERIMENTALES ET NUMERIQUES	un choix parmi	MATHS	un choix parmi	SC PHY ✖	un choix parmi	SVT	ETUDES DE SANTE SCIENCES DU VIVANT GEOSCIENCES INGENIERIE MATHEMATIQUES INFORMATIQUE SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES SC. HUMAINES
							AMC	
							SES ✖	
					NSI	un choix parmi	SC PHY	
			SVT					
			SVT ✖	un choix parmi	AMC			
					AMC			
					HGEOSP ✖			
					SES ✖			
			1ERE TECHNOLOGIQUE	PARCOURS SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION		SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	+	

ATTENTION A LA PERTINENCE DU DUO DE SPECIALITES CONSERVEES EN TERMINALE GENERALE : les duos de spécialités étiquetées « ✘ » offrent un intérêt discutable en termes d'orientation vers les études supérieures. A conserver toutefois si option Maths Complémentaires.

LA CLASSE DE PREMIÈRE ET TERMINALE GÉNÉRALE

Important : Le choix des spécialités par les élèves et leurs parents sont soumis aux limites organisationnelles du lycée (locaux, moyens horaires, ressources humaines, effectifs, organisation des emplois du temps).



HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements communs

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE EN CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE EN CLASSE DE TERMINALE
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-Géographie	3h	3h
Langue vivante A et langue vivante B	4h30	4H
Éducation physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h anuelles	18h anuelles
Mathématiques non spécialiste	1h30	-

LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

➤ Enseignements de spécialité (3 spécialités en classe de première / 2 spécialités en classe de terminale)

ENSEIGNEMENTS	VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE PREMIÈRE	VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE TERMINALE
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sciences informatiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h



LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS



Enseignements optionnels

1 enseignement en classe de première / 2 enseignements possibles en classe de terminale

ENSEIGNEMENTS

VOLUMEHoraire en classe de Première

VOLUMEHoraire en classe de Terminale

**Langues et cultures de l'Antiquité :
Latin**

3h

3h

**Langues et cultures Orientales :
Chinois**

3h

3h

Section Européenne: Anglais

2h DNL + 1h Anglais
Euro

2h DNL + 1h Anglais
Euro

LES SPÉCIALITÉS



Spécialité Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales dans le cycle terminal s'adresse aux élèves désireux de poursuivre l'enseignement commun suivi en seconde dans une logique d'approfondissement et de diversification des thèmes abordés. Les objectifs principaux de cet enseignement sont les suivants :

- participer à la formation intellectuelle des élèves en renforçant leur acquisition des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique ;
- préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur ;
- contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

Le programme du cycle terminal vise à fournir progressivement les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques, à différentes échelles (micro et macro).

Le programme du cycle terminal de sciences économiques et sociales s'inscrit dans une logique d'approfondissement et de complexification progressive de l'enseignement, entre la classe de première et celle de terminale. Dans cette perspective, l'approche disciplinaire du programme (économie, sociologie et science politique) a pour objectif que les élèves puissent s'approprier les bases de chaque discipline (objets, démarches et méthodes, problématiques, concepts, mécanismes) avant que les différents regards disciplinaires ne se croisent sur des objets d'étude communs.

Le programme fixe des objectifs d'apprentissage ambitieux qui ne peuvent être atteints que grâce à des dispositifs qui engagent les élèves dans une activité intellectuelle véritable

Les élèves doivent en effet être capables de définir et d'illustrer les différents concepts qui figurent dans les objectifs d'apprentissage. Au-delà de ces savoirs et savoir-faire spécifiques aux sciences économiques et sociales, les élèves doivent maîtriser, à l'issue du cycle terminal, un certain nombre de compétences transversales.

En fin de classe de première :

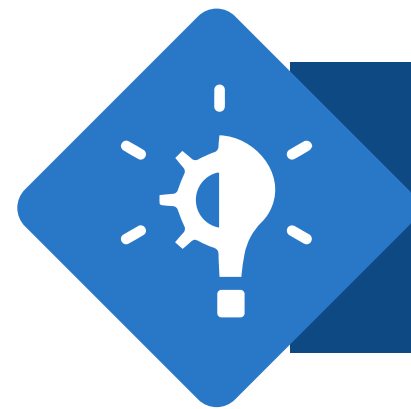
- mobilisation des connaissances ;
- résolution chiffrée et graphique d'exercices simples ;
- collecte et traitement de l'information ;
- analyse et mobilisation des données ;
- analyse et mobilisation de documents de natures diverses ;
- construction d'une argumentation / d'un raisonnement rigoureux ;
- maîtrise de l'expression écrite et orale.

En fin de classe terminale (en plus des compétences transversales acquises en fin de première) :

- Construction d'une problématique ;
- construction d'une dissertation.



LES SPÉCIALITÉS



Spécialité Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale.

L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales. L'examen de questions politiques, lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union Européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

Une spécialité pluridisciplinaire

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

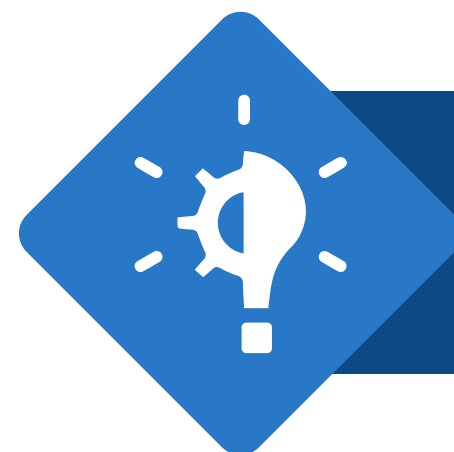
Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

- **L'histoire** saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux écarts et aux similitudes. L'histoire éclaire et contextualise le rôle des acteurs.
- **La géographie** permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que l'influence des acteurs sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelles, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise les comparaisons et la réflexion critique.
- **La science politique** étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative.
- **La géopolitique** envisage les rivalités et les enjeux de pouvoir entre des territoires considérés dans leur profondeur historique, ainsi que les représentations qui les accompagnent.

L'enseignement est assuré par les professeurs d'histoire et géographie avec l'appui, le cas échéant, des professeurs de sciences économiques et sociales.



LES SPÉCIALITÉS



Spécialité Humanités, littérature et philosophie

L'enseignement de spécialité d'humanités, littérature et philosophie **vis** à **procurer aux élèves de première et de terminale une solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines**. Réunissant des disciplines à la fois différentes et fortement liées, il leur propose une nouvelle approche de grandes questions de culture et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions, nourrie par la rencontre et la fréquentation d'œuvres d'intérêt majeur. **Il développe l'ensemble des compétences relatives à la lecture, à l'interprétation des œuvres et des textes, à l'expression et à l'analyse de problèmes et d'objets complexes.**

Cette formation s'adresse à tous les élèves désireux d'acquérir une culture humaniste qui leur permettra de réfléchir sur les questions contemporaines dans une perspective élargie.

Avec une pluralité d'aspects, et en prise directe sur un certain nombre d'enjeux de société, cette formation constituera un précieux apport pour des études axées sur les sciences, les arts et les lettres, la philosophie, le droit, l'économie et la gestion, les sciences politiques, la médecine et les professions de santé. Elle sera particulièrement recommandée aux élèves souhaitant s'engager dans les carrières de l'enseignement et de la recherche en lettres et sciences humaines, de la culture et de la communication.

Les contenus d'enseignement se répartissent en quatre semestres, chacun centré sur une grande dimension de la culture humaniste, donc sur l'un des objets des études rassemblées sous le nom d'humanités :

Première, semestre 1

Les pouvoirs de la parole
Période de référence :
De l'Antiquité à l'Âge classique

L'art de la parole L'autorité de la parole Les séductions de la parole

Première, semestre 2

Les représentations du monde
Période de référence :
Renaissance, Âge classique, Lumières

Découverte du monde et pluralité des cultures Décrire, figurer, imaginer L'homme et l'animal

Terminale, semestre 1

La recherche de soi
Période de référence :
Du romantisme au XXe siècle

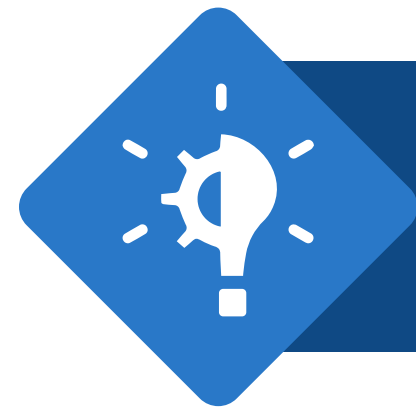
Éducation, transmission et émancipation
Les expressions de la sensibilité
Les métamorphoses du moi

Terminale, semestre 1

L'Humanité en question Période de référence : Période contemporaine (XXe-XXIe siècles)

Création, continuités et ruptures
Histoire et violence
L'humain et ses limites

LES SPÉCIALITÉS



Spécialité Langues, littératures et cultures étrangères – Anglais (LLCE)

Cet enseignement s'inscrit pleinement dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur, en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique.

Les principes et objectifs du programme de l'enseignement de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des quatre aires linguistiques considérées ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

De manière générale, l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture. Il est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle.

La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, etc.).

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d'étude selon les spécificités propres à chaque langue. Les axes d'étude, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer et construire des progressions pédagogiques adaptées la diversité des niveaux et des besoins des élèves.



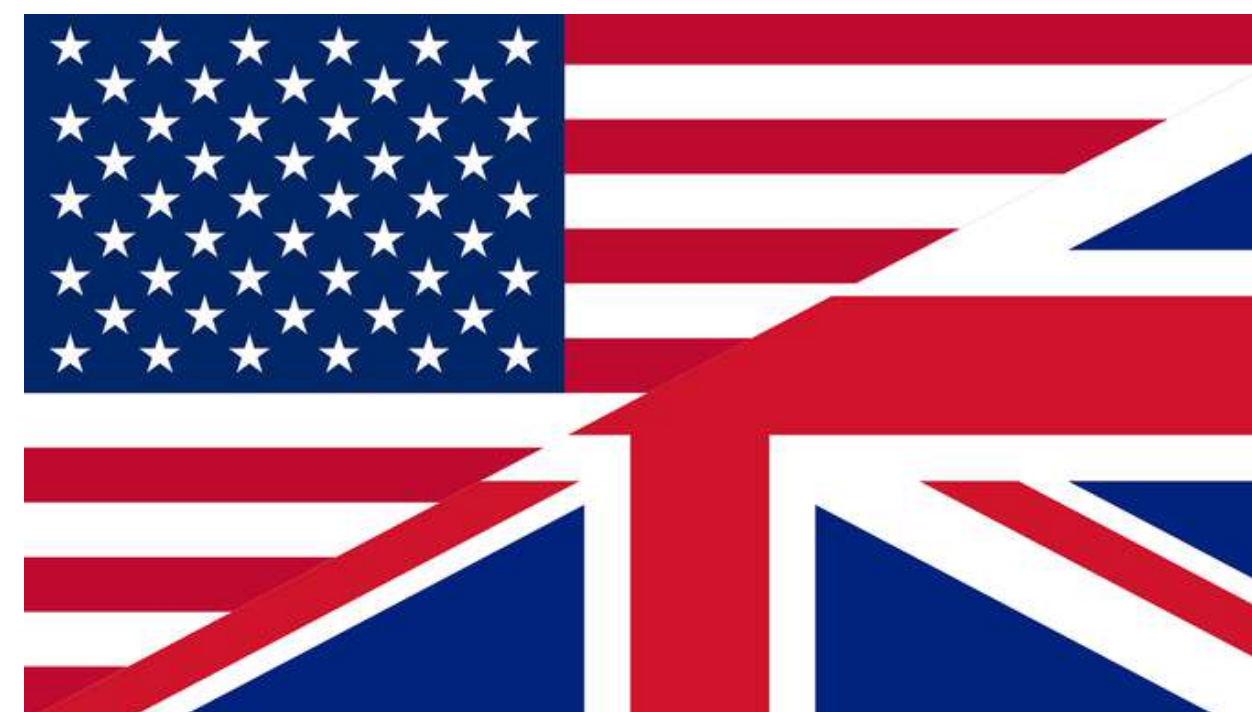


LES SPÉCIALITÉS

Anglais Monde Contemporain (A.MC.)

Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective de la langue, des cultures et des sociétés de l'aire anglophone, ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi, et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Cet enseignement a pour premier objectif d'augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée, de sorte qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une bonne compréhension du monde anglophone et de son inscription dans le monde contemporain.

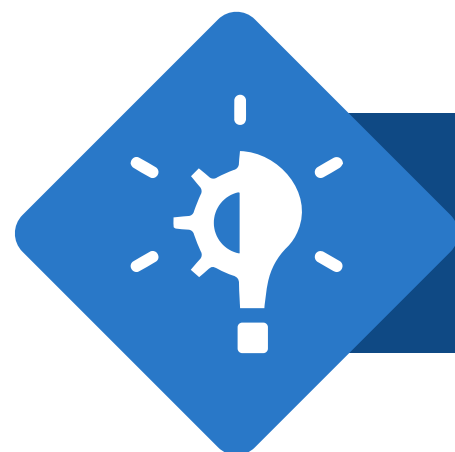
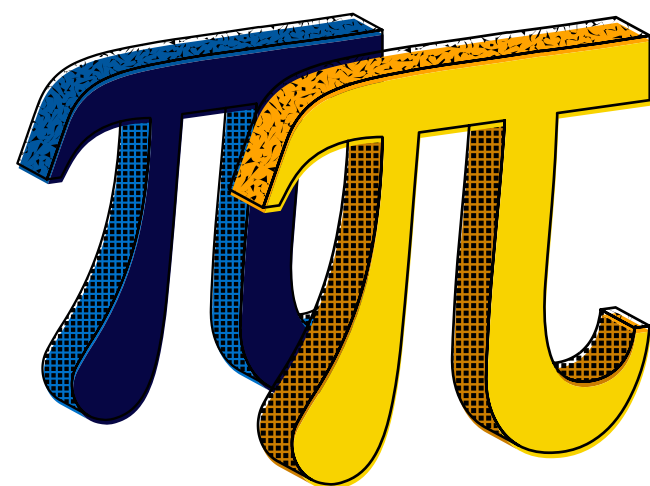


Ce travail prend appui sur une grande variété de supports (presse écrite et audiovisuelle, discours, films, sites d'information en ligne, documents iconographiques, cartographiques, statistiques, etc.) en lien avec l'actualité du monde anglophone.

La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (lexique, grammaire, phonologie) et dans toutes les activités langagières (réception, production et interaction) afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir, de manière nuancée, leurs connaissances, et développer leurs compétences au travers de deux thématiques :

Thématique 1 : « Savoirs, création, innovation »

Thématique 2 : « Représentations »



LES SPÉCIALITÉS

Spécialité Mathématiques

L'enseignement de spécialité de mathématiques de la classe de première générale est conçu à partir des intentions suivantes :

- **permettre à chaque élève de consolider les acquis de la seconde, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques et de la simplification et la généralisation que permet la maîtrise de l'abstraction ;**
- **développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité ;**
- **préparer au choix des enseignements de la classe de terminale : notamment choix de l'enseignement de spécialité de mathématiques, éventuellement accompagné de l'enseignement optionnel de mathématiques expertes ou choix de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires.**

Le programme de mathématiques définit un ensemble de connaissances et de compétences, réaliste et ambitieux, qui s'appuie sur le programme de seconde dans un souci de cohérence, en réactivant les notions déjà étudiées et y ajoutant un nombre raisonnable de nouvelles notions, à étudier de manière suffisamment approfondie.

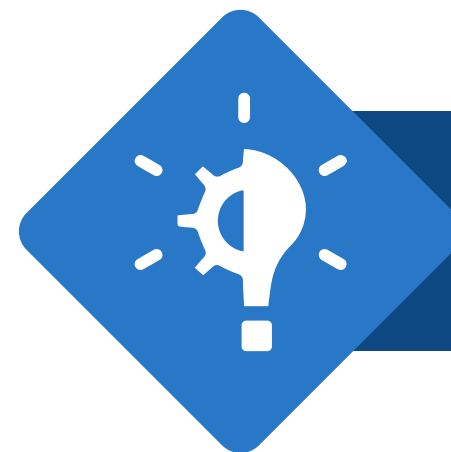
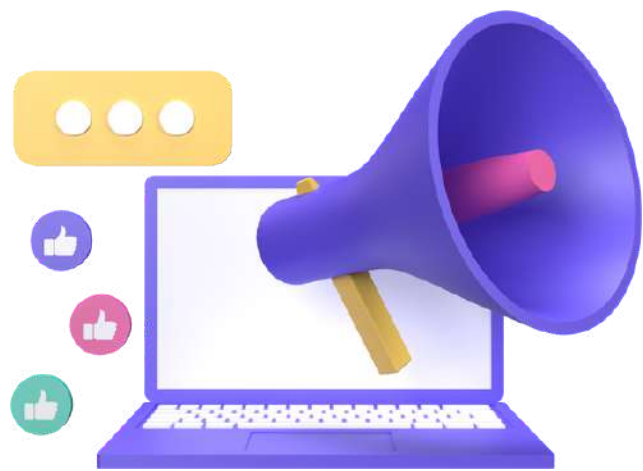
Dans le prolongement des cycles précédents, on travaille les six grandes compétences :

chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
représenter, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
raisonner, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
calculer, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;

communiquer un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

La diversité des activités mathématiques proposées doit permettre aux élèves de prendre conscience de la richesse et de la variété de la démarche mathématique et de la situer au sein de l'activité scientifique. Cette prise de conscience est un élément essentiel dans la définition de leur orientation. Il importe donc que cette diversité se retrouve dans les travaux proposés à la classe. Parmi ceux-ci,

les travaux écrits faits hors du temps scolaire permettent, à travers l'autonomie laissée à chacun, le développement des qualités d'initiative, tout en assurant la stabilisation des connaissances et des compétences. Ils doivent être conçus de façon à prendre en compte la diversité et l'hétérogénéité des élèves.



LES SPÉCIALITÉS

Spécialité Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité de numérique et sciences informatiques du cycle terminal de la voie générale vise l'appropriation des fondements de l'informatique pour préparer les élèves à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en les formant à la pratique d'une démarche scientifique et en développant leur appétence pour des activités de recherche.

L'objectif de cet enseignement, non professionnalisant, est l'appropriation des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques. Cet enseignement s'appuie sur l'universalité de quatre concepts fondamentaux et la variété de leurs interactions :

- **Les données**, qui représentent sous une forme numérique unifiée des informations très diverses : textes, images, sons, mesures physiques, sommes d'argent, etc.
- **Les algorithmes**, qui spécifient de façon abstraite et précise des traitements à effectuer sur les données à partir d'opérations élémentaires

- Les langages, qui permettent de traduire les algorithmes abstraits en programmes textuels ou graphiques de manière à ce qu'ils soient exécutables par les machines.
- Les machines, et leurs systèmes d'exploitation, qui permettent d'exécuter des programmes en enchaînant un grand nombre d'instructions simples, assurant la persistance des données par leur stockage, et de gérer les communications. On y inclut les objets connectés et les réseaux.

Cet enseignement prolonge les enseignements d'informatique dispensés à l'école primaire, au collège, en mathématiques et en technologie et, en seconde, l'enseignement commun de sciences numériques et technologie. Il s'appuie aussi sur l'algorithmique pratiquée en mathématiques en seconde.

Il permet de développer des compétences :

- analyser et modéliser un problème en termes de flux et de traitement d'informations

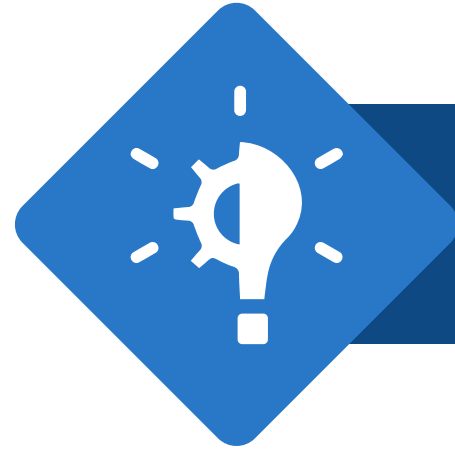
- décomposer un problème en sous-problèmes, reconnaître des situations déjà analysées et réutiliser des solutions ;
- concevoir des solutions algorithmiques ;
- traduire un algorithme dans un langage de programmation, en spécifier les interfaces et les interactions, comprendre et réutiliser des codes sources existants, développer des processus de mise au point et de validation de programmes
- mobiliser les concepts et les technologies utiles pour assurer les fonctions d'acquisition, de mémorisation, de traitement et de diffusion des informations ;
- développer des capacités d'abstraction et de généralisation.

Ainsi que des compétences transversales :

faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité ;
présenter un problème ou sa solution, développer une argumentation dans le cadre d'un débat ;
coopérer au sein d'une équipe dans le cadre d'un projet ;
rechercher de l'information, partager des ressources ;
faire un usage responsable et critique de l'informatique.

LES SPÉCIALITÉS

Spécialité Physique Chimie



En classe de première de la voie générale, les élèves qui suivent l'enseignement de spécialité de physique-chimie expriment leur goût des sciences et font le choix d'acquérir les modes de raisonnement inhérents à une formation par les sciences expérimentales. **Ils se projettent ainsi dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques, etc.**

Le programme de physique-chimie de la classe de première s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde, en promouvant **la pratique expérimentale** et l'activité de **modélisation** et en proposant une approche concrète et **contextualisée** des concepts et phénomènes étudiés. La démarche de **modélisation** y occupe donc une place centrale pour former les élèves à établir un lien entre le « monde » des objets, des expériences, des faits et celui des modèles et des théories. Aussi, l'enseignement proposé s'attache-t-il à poursuivre l'acquisition des principaux éléments constitutifs de cette démarche.

En physique comme en chimie, les thèmes de seconde sont prolongés. **Leur étude sera poursuivie dans le cadre de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale**, permettant ainsi à l'élève d'étudier progressivement, dans la continuité et de manière approfondie, un nombre volontairement restreint de sujets dont les vertus formatrices sont avérées pour une préparation efficace à l'enseignement supérieur.

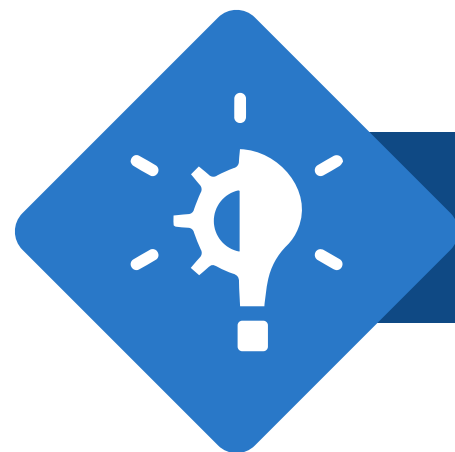
En cohérence avec les programmes des classes du collège et de seconde, celui de la classe de première est structuré autour des quatre thèmes :

- « **Constitution et transformations de la matière** »,

- « **Mouvement et interactions** »,
- « **L'énergie : conversions et transferts** »,
- « **Ondes et signaux** »

Ces thèmes permettent de prendre appui sur de nombreuses situations de la vie quotidienne et de contribuer à un dialogue fructueux avec les autres disciplines scientifiques. Ils fournissent l'opportunité de faire émerger la cohérence d'ensemble du programme sur :

- **des notions transversales (modèles, variations et bilans, réponse à une action, etc.) ;**
- **des notions liées aux valeurs des grandeurs (ordres de grandeur, mesures et incertitudes, unités, etc.) ;**
- **des dispositifs expérimentaux et numériques (capteurs, instruments de mesure, microcontrôleurs, etc.) ;**
- **des notions mathématiques (situations de proportionnalité, grandeurs, quotient, puissances de dix, fonctions, vecteurs, etc.) ;**
- **des notions en lien avec les sciences numériques (programmation, simulation, etc.).**



LES SPÉCIALITÉS

Spécialité Sciences de la vie et de la terre

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Dans le prolongement du collège, il poursuit la formation civique des élèves. À partir de bases générales établies en seconde, les enseignements de spécialités de première et de terminale conduisent à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis. Dans ses programmes, la discipline porte trois objectifs majeurs :

- **renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;**
- **participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;**
- **préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.**

Pour atteindre ces objectifs, les programmes de SVT du cycle terminal sont organisés en trois grandes thématiques (chacune déclinée en plusieurs thèmes) :

- **La Terre, la vie et l'évolution du vivant**

La science construit, à partir de méthodes de recherche et d'analyse rigoureuses fondées sur l'observation de la Terre et du monde vivant, une explication cohérente de leur état, de leur fonctionnement et de leur histoire.

- **Enjeux contemporains de la planète**

Les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques, etc. Pour cela, ils s'appuient sur les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences.

- **Le corps humain et la santé**

Les thèmes retenus permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement de leur organisme et de saisir comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique.

Dans ces trois thématiques, l'exercice de l'esprit critique est particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences. Elles permettent également aux élèves de découvrir les métiers liés aux sciences fondamentales, les métiers actuels ou émergents dans les sciences de l'environnement et du développement durable, en géosciences, en gestion des ressources et des risques, ainsi que les métiers liés aux domaines de la santé et du sport.

LE PARCOURS TECHNOLOGIQUE



LA CLASSE DE PREMIÈRE ET TERMINALE TECHNOLOGIQUE

Filière STMG: Première et Terminale

L'enseignement technologique se caractérise par :

- Des méthodes pédagogiques inductives (les théories sont déduites des cas particuliers) appliqués à des objets d'étude concrets.
- Un objectif de poursuite d'études supérieures

Qu'est-ce que la filière STMG et quels sont les profils d'élèves attendus ?

La filière STMG signifie Sciences et Technologies du Management et de la Gestion.

Elle s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages numériques, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse de décision et l'impact des stratégies d'entreprises. Cette série comprend une classe de première commune et des enseignements de spécialité en terminale. Au lycée Dominique Savio l'enseignement de spécialité est : **Marketing**.

Quels sont les enseignements de la filière ?

Les programmes ont été concentrés sur les notions fondamentales et les méthodes propres aux sciences de gestion afin de favoriser des poursuites d'études réussies dans l'enseignement supérieur : BTS, DUT, CPGE, DCG et Universités.(cf. Page 20)

Quelles sont les poursuites d'études post-baccalauréat ?

L'objectif premier de la filière STMG est de préparer les élèves à des études supérieures technologiques, d'abord en BTS ou en IUT. Ces cursus peuvent se prolonger par des

formations plus approfondies (licence et master professionnels). Les bacheliers les plus motivés peuvent, avec un bon dossier, s'engager dans une classe préparatoire aux grandes écoles.

Quelles sont les qualités requises pour réussir dans la filière ?

L'élève doit faire preuve de savoirs-être : la courtoisie, le respect et la bienveillance seront des qualités incontournables. Comme dans toute organisation, la ponctualité, l'assiduité et la rigueur au travail ainsi que la capacité d'approfondir les notions étudiées seront les atouts majeurs de votre réussite. L'élève devra faire preuve d'un esprit curieux, créatif, être capable de rechercher l'information et enrichir ainsi sa culture dans les domaines du management et de la gestion.





LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements communs

ENSEIGNEMENTS

VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE PREMIÈRE

VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE TERMINALE

Français

3h

-

Philosophie

-

2h

Histoire-géographie

1h30

1h30

Langue vivante A et langue vivante B

3h + 1h d'ETLV(A)

3h + 1h d'ETLV(A)

Éducation physique et sportive

2h

2h

Mathématiques

3h

3h

Enseignement moral et civique

18h annuelles

18h annuelles



LISTE ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements de spécialités (3 spécialités en classe de première / 2 spécialités en classe de terminale)

ENSEIGNEMENTS	VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE PREMIÈRE	VOLUME HORAIRE EN CLASSE DE TERMINALE
Sciences de gestion et numérique	7h	-
Management	4h	-
Droit et économie	1h30	6h
Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique choisi parmi : Mercatique , Ressources humaines	-	10h